

DOCUMENT UNESCO DE PROGRAMMATION PAYS :
CAMEROUN
(2008-2009)



Première version (octobre 2007)

I. Analyse de la situation

1.1. Contexte de développement socio-économique du pays

1. Ces dernières années, l'économie du Cameroun s'est bien tenue si l'on considère que depuis 2002 le taux de croissance du PIB a été au dessus de 4%. Le taux de croissance du PIB/Tête s'est quant à lui accru au rythme de 1,5% l'an. D'autres indicateurs montrent de bonnes performances enregistrées par le Cameroun. L'inflation a été contenue passant de 4,5% en 2001 à 1,5% en 2005, le déficit courant a été ramené à 4,4% du PIB en 2005 (contre 7,9% en 2001). Comme le souligne le DSRP (avril, 2003) l'amélioration de l'économie ne s'est pas accompagnée d'une amélioration significative des conditions de vie des ménages, malgré une baisse significative du taux de pauvreté de 13 points entre 1996 et 2001. L'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE¹ en avril 2006 a permis une réduction sensible de l'encours de la dette extérieure et offre l'occasion d'une reprise forte de l'économie camerounaise.

2. Au plan **démographique**, l'objectif du gouvernement est la maîtrise de la croissance de la population. Celle-ci se caractérise par sa jeunesse : 45% de moins de 15 ans et 64% de moins de 25 ans. Alors que le taux moyen de natalité est à la baisse, le taux de mortalité qui est de 49‰ est encore globalement élevé, notamment en raison du VIH/SIDA. Quant à la mortalité infanto juvénile (enfants de 0-4 ans), elle est passée de 126 à 151 pour 1000 tandis que la mortalité maternelle demeure élevée, environ 430 décès pour 100 000 naissances. On retiendra que le Cameroun amorce une phase de transition démographique : le taux annuel de croissance de la population totale qui était de 2,8 % à la fin des années 90 serait actuellement de 2,3 % et serait autour de 2% en 2010. Dans ce contexte, la population scolarisable (4-5 ans) devrait connaître une forte augmentation : 8,5 millions en 2004 ; près de 11 millions en 2015.

3. Dans le domaine de la **santé**, le VIH/SIDA constitue un véritable problème de santé publique avec un taux de séroprévalence qui s'établit à 5.5% au sein de la population de la tranche d'âges de 15 à 49 ans. L'Enquête Démographique et Santé (EDS III de 2004) révèle une féminisation et une juvénalisation de l'épidémie. L'impact de la pandémie n'est pas négligeable sur la demande et l'offre éducatives. La Banque mondiale estime qu'environ 12 % de la population d'âge scolaire serait directement concernée par ce fléau en 2015. On estime, par ailleurs, qu'actuellement 500 enseignants ne peuvent assurer leur service par suite de cette maladie et qu'un nombre comparable en décède prématurément. A l'horizon 2015, on prévoit qu'entre 1.200 et 1.500 maîtres devront être remplacés chaque année à cause de cette pandémie.

4. L'indicateur de **développement humain** (2003) s'établit à 0,497 ce qui place le Cameroun au 148^{ème} rang mondial. Si le taux de pauvreté a régressé, il concerne en 2001 40,2% de la population et touche davantage la population rurale (49,9%) que la population urbaine (22,1%).

5. S'agissant de la **gouvernance**, suite au diagnostic fait par le Gouvernement en 2000, le Cameroun s'est doté d'un plan national de gouvernance (PNG) qui s'articule autour de sept

¹ PPTE : Pays pauvres très endettés.

axes : i) la poursuite et l'assainissement du circuit de la dépense publique, ii) le renforcement de la gestion des secteurs sociaux, principalement l'éducation et la santé, iii) la réforme en profondeur du système de passation des marchés, iv) le renforcement de l'Etat de droit et de la sécurité judiciaire et juridique des investissements, v) l'amélioration de l'information du citoyen sur la gestion des affaires publiques, vi) l'intensification de la lutte contre la corruption, vii) l'identification et la mise en œuvre des programmes pilotes au niveau communautaire, sous la gestion des collectivités décentralisées. Le Cameroun a par ailleurs adhéré à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et des stratégies sectorielles sont déjà adoptées (éducation et forêts/environnement) ou en passe de l'être (santé).

1.2. Priorités et stratégies nationales

6. La politique de développement du Cameroun est précisée dans le document de stratégie de lutte contre la pauvreté (DSRP) adopté en 2003 et actualisé en 2005. Ce document comporte sept (7) axes stratégiques. Il s'agit de :

Axe stratégique du DSRP	Principales mesures
❶ Promotion d'un cadre macro-économique stable	Amélioration de la gestion des dépenses publiques Poursuite des réformes structurelles (privatisations) Mobilisation des ressources internes non pétrolières
❷ Renforcement de la croissance par la diversification de l'économie	Développement du secteur rural Développement du secteur industriel Développement du tourisme, des services culturels et des services d'appui aux secteurs productifs
❸ Dynamisation du secteur privé	Poursuite de la lutte contre le dumping et la contrebande Création d'entreprises de maintenance Programme de pépinières d'entreprises (PME) Agence de promotion des investissements
❹ Développement des infrastructures de base, des ressources naturelles et protection de l'environnement	Infrastructures de base notamment routières Télécommunications et TIC Gestion des ressources naturelles Exploitation minière industrielle Lutte contre les risques et catastrophes d'origine géologique et industrielle Facilitation de l'accès à l'énergie à tous Gestion de l'environnement
❺ Accélération de l'intégration régionale dans le cadre de la CEMAC	Critères de convergence budgétaires Marché régional des titres et obligations Nouvelle réglementation des changes Modernisation du système financier Amélioration des infrastructures communautaires de communication Meilleure intégration du marché du travail
❻ Renforcement des ressources humaines du secteur social et insertion des groupes défavorisés	Mise en œuvre de la stratégie de l'éducation Mise en œuvre de la stratégie santé Réduction de la pauvreté urbaine Création d'emploi et insertion efficace des groupes défavorisés.
❼ Amélioration du cadre institutionnel, de la gestion administrative et de la gouvernance	Transparence Réforme système judiciaire Intensifier la lutte contre la corruption Circulation et accès à l'information Développement communautaire

7. La révision du DSRP en 2005 part du constat que les performances économiques sont demeurées insuffisantes. En effet si l'objectif central est de diminuer de 50% le taux de pauvreté à l'horizon 2015 par rapport celui constaté en 1996, la croissance annuelle de l'économie devrait s'établir à 7% au minimum. En conséquence de quoi, il s'agira d'accélérer le taux d'investissement qui s'élevait à 17,9 en 2003 pour atteindre un niveau de 25%. A cet égard les secteurs porteurs de croissance ont été précisés. Par ailleurs s'agissant du pilotage stratégique et de la gouvernance, la qualité de la dépense publique sera améliorée par le renforcement des liens entre les priorités du DSRP et des CMDT global et sectoriels.

8. La lutte contre le VIH/SIDA constitue un axe prioritaire de la politique du gouvernement. C'est ainsi qu'après l'achèvement du premier plan national stratégique de lutte contre le SIDA (PNLS) un second plan quinquennal (2006-2010) a été élaboré et en œuvre.

1.3. L'inscription de l'UNESCO dans le DSRP et les ODM

9. Les défis et opportunités pour l'UNESCO s'inscrivent principalement dans les cinq axes prioritaires du DSRP comme le montre le tableau suivant mais aussi à l'intérieur de 5 principaux objectifs du millénaire pour le développement :

- Objectif 1 : réduire l'extrême pauvreté et la faim.
- Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous.
- Objectif 3 : Promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes.
- Objectif 6 : combattre le VIH/SIDA
- Objectif 7 : assurer un environnement durable.

Axe stratégique du DSRP	Domaines d'intervention de l'UNESCO
② Renforcement de la croissance par la diversification de l'économie	Développement du tourisme et des services culturels. Inventaire du patrimoine culturel matériel et immatériel (CLT) Liste indicative pour l'inscription des sites au patrimoine mondial. (CLT) Revitalisation de l'artisanat lié aux traditions culturelles (CLT)
④ Développement des infrastructures de base, des ressources naturelles et protection de l'environnement	Energies renouvelables (SC) Politiques nationales des TIC (CI) Réseaux nationaux pour la recherche et l'enseignement supérieur (CI) Extension des aires protégées de la biosphère (SC)
⑤ Accélération de l'intégration régionale dans le cadre de la CEMAC	Pôle d'excellence sur les micro-sciences (ED) Extension du réseau des radios communautaires et centres multimédia (CI) Institut sous-régional de l'image et du son (CLT) Harmonisation des politiques d'éducation préventive sur le VIH/SIDA (ED)
⑥ Renforcement des ressources humaines du secteur social et insertion des groupes défavorisés	<u>Education</u> : Appui à la définition des stratégies (chef de file SWAp éducation) (ED) Renforcement du système d'informations statistiques Appui à l'introduction des TIC dans les établissements primaires. (ED) Scolarisation des filles et alphabétisation des femmes dans l'extrême Nord. (ED) Education pour les minorités et groupes défavorisés (ED)

	<p>Education à la vie familiale, à la santé reproductive et à la prévention du VIH/SIDA. (ED)</p> <p>Communication pour le changement de comportement (CI)</p> <p>Appui à la recherche (Centre international Chantal Biya) (SC)</p> <p>Utilisation des TIC pour le développement des capacités (CI)</p> <p>Appui au développement de l'entreprenariat (Knowledge parks) (CI)</p>
<p>⑦ Amélioration du cadre institutionnel, de la gestion administrative et de la gouvernance</p>	<p>Sensibilisation aux droits, à la citoyenneté et à la démocratie à travers les radios communautaires. (CI)</p> <p>Appui à la liberté d'expression et au développement de médias pluralistes (CI)</p>

II. Coopération passée et présente : les enseignements

10. Comme signalé plus haut la plupart des activités de l'Organisation se sont déroulées suivant les axes prioritaires du DSRP et en harmonie avec les objectifs de développement du millénaire. Par ailleurs le ciblage précis de ces activités correspond aux stratégies sectorielles lorsqu'elles existent. Tel est le cas pour l'éducation, pour la forêt/environnement et pour la lutte contre le VIH/SIDA. Plutôt que de passer en revue les multiples activités² réalisées au cours des deux exercices biennaux correspondant aux 32 C/5 et 33 C/5, on s'attachera, dans le présent document à présenter les grands axes d'intervention de l'UNESCO s'inscrivant dans **la définition des politiques et des cadres d'action sectorielle**.

11. L'UNESCO a un avantage comparatif au plan de l'appui à l'élaboration de cadres stratégiques ou de politiques sectorielles dans ses domaines de compétence et devrait, du fait de son mandat pluridisciplinaire, être bien placée pour jouer un rôle d'ensemblier :

Dans le domaine de **l'éducation**, cette démarche a concerné les activités suivantes :

- ① Le Swap et l'éligibilité du Cameroun à la FTI (« Fast Track Initiative »), où le bureau a joué durant deux ans le rôle de Chef de file des partenaires. Il a ainsi facilité l'endossement de la stratégie, l'établissement d'un cadre partenarial et permis l'éligibilité du pays à la FTI qui s'est conclu par une contribution sous forme de don du Fonds catalytique de 47,3 millions de dollars sur les deux premières années du programme (2007-2008) .
- ② Le renforcement des capacités de pilotage du système éducatif dans deux directions :
 - le système d'informations scolaire (financement Banque mondiale de 255 640,00 de dollars) avec l'expertise de l'IIPE ;
 - l'élaboration d'un schéma directeur informatique du Ministère de l'éducation de base qui permette une meilleure gouvernance et un meilleur suivi des activités (Programme régulier).
- ③ La coordination de l'éducation préventive au VIH/SIDA en milieu scolaire qui s'est traduite par la mise en œuvre d'un projet pilote (2,5 millions de dollars de la BAD), l'étude d'impact du SIDA en milieu scolaire avec l'ONUSIDA. Ce positionnement stratégique de

² Des informations détaillées sur activités mises en œuvre au Cameroun sont disponibles dans les différents rapports produits par le Bureau ainsi que sur le site web de l'UNESCO.

l'UNESCO lui a conféré le rôle de chef de file dans la requête du Cameroun au fonds mondial pour le passage à l'échelle de l'éducation préventive en milieu scolaire. Au total ce sont près de 2,7 millions de dollars de ressources extrabudgétaires qui ont été mobilisés dans le cadre de partenariats avec la BAD, l'UNFPA, ONUSIDA.

④ L'appui à l'élaboration de politiques de lutte contre la sous scolarisation des filles et l'analphabétisme des femmes (Extrême Nord). Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un programme conjoint au sein du SNU et plus précisément avec l'UNICEF, le PAM, la FAO et le PNUD.

⑤ La définition d'une opération pilote visant l'introduction des TIC dans l'enseignement primaire (50 écoles sont concernées) qui servira de référence pour le passage à l'échelle. Un partenariat avec la BID est acquis et le financement envisagé est de 180 000 de dollars.

Dans le domaine de la **culture**, des activités en amont participent de cette démarche de cadrage global avant la mise en œuvre d'activités spécifiques. On signalera :

① Concernant le patrimoine mondial, l'assistance du Centre du patrimoine mondial pour :

- la conservation de la Réserve de faune du Dja, site inscrit sur la Liste du patrimoine mondial et l'appui du Centre pour l'élaboration d'un plan de gestion et de conservation des Chutes de Lobé.
- le renforcement des capacités nationales par la participation de professionnels camerounais aux réunions de formation d'experts organisées par le Centre du patrimoine mondial, portant notamment sur la gestion des sites naturels du patrimoine mondial et le montage de propositions d'inscription des sites culturels et naturels sur la Liste du patrimoine mondial.
- l'Initiative pour le patrimoine forestier en Afrique Centrale (CAWHFI). Il s'agit d'un programme de 4 ans démarré en 2004 sur une initiative conjointe de l'UNESCO, la FAO, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la République Centrafricaine et 3 ONG de conservation de la nature (WWF, WCS, Conservation Internationale), qui vise à améliorer la gestion durable de 3 ensembles d'aires protégées transfrontalières en vue de leur possible inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Ce programme s'inscrit dans le cadre du suivi de la Déclaration de Yaoundé (1999) des Chefs d'Etat d'Afrique Centrale.
- l'appui à l'élaboration de la liste indicative des biens culturels et naturels du Cameroun, désormais disponible, qui inclut notamment le parc national de Korup et les chefferies de Bafut.

② Concernant le patrimoine culturel immatériel :

- l'inventaire en cours du patrimoine culturel immatériel, notamment dans les chefferies du Cameroun.
- l'étude et la promotion des langues minoritaires, notamment les langues en danger telles que l'Adamawa

③ Concernant les musées et les objets culturels, l'inventaire des objets des musées et formation des conservateurs de ces musées au classement harmonieux du patrimoine muséal.

④ En matière d'industries culturelles, des femmes camerounaises artisanes responsables de micro-entreprises et formatrices ont participé à un atelier régional de formation et de perfectionnement des artisans vers un artisanat de qualité dont l'évaluation a eu lieu en 2005 dans le cadre du salon régional de l'artisanat CSIAO.

⑤ Dans le cadre de la Route de l'esclave, le gouvernement camerounais a donné son haut patronage à un colloque tenu sur ce sujet en 2005.

Dans le domaine de la **communication et de l'information** :

① Un programme de promotion des radios communautaires en réponse à la réduction de la pauvreté et pour un développement participatif pour le changement de comportement a été élaboré. Cet axe d'intervention fait de l'UNESCO le partenaire privilégié dans ce domaine et une convention de financement avec la Banque mondiale dans le cadre du Programme national de développement participatif (PNDP d'un montant de 1,5 million de dollars est en voie de finalisation. Au total 360 000 dollars de ressources extrabudgétaires ont été mobilisées grâce à des partenariats avec le Canada, la fondation Coca Cola, le Comité national de lutte contre le SIDA ainsi que le PIDC.

Dans le domaine des **sciences**, on retiendra :

① L'appui à la conservation des aires protégées du Cameroun et la participation au sein du Cadre de Concertation des Partenaires des Ministères en charge de l'Environnement au Cameroun.

② L'inventaire du potentiel scientifique.

③ L'appui au Centre international de recherche « Chantal Biya » pour la prévention et le traitement du VIH/SIDA, véritable centre de référence pour la sous-région qui s'inscrit dans le cadre du projet « Families First Africa ».

S'agissant de l'**intégration régionale et de la coopération Sud/Sud** :

① Le développement de la formation aux disciplines scientifiques en s'appuyant sur le centre d'excellence sur les micro-sciences de Yaoundé qui gagnerait en accord avec les objectifs du NEPAD et de nos engagements au sein du FOSRASUN à être classé comme centre UNESCO de catégorie I. (660 000 dollars sur fonds japonais ont été alloués aux 3 pays du Cluster).

② L'harmonisation des politiques d'éducation préventive sur le VIH/SIDA dans les pays de la CEMAC à travers l'expérience conduite à Yaoundé. Cette activité a déjà bénéficié de ressources extrabudgétaires d'un montant de 200 000 dollars (UBW) et un accord est en voie de finalisation avec l'OCEAC pour un montant de 130 000 dollars.

12. Les principaux enseignements à tirer peuvent s'exprimer comme suit :

- L'implication de l'UNESCO dans l'élaboration de politiques ou de cadres sectoriels est essentielle. Elle suppose une capacité de mobilisation d'une expertise de qualité au plan national, régional et global (Siège et Instituts). Mais ce positionnement non seulement conforte la crédibilité de l'UNESCO mais permet de récolter les fruits extrabudgétaires dans les activités de mise en œuvre.
- La lenteur dans la concrétisation des accords de financement, une fois les projets approuvés par les partenaires constitue parfois un handicap. Les procédures d'appel d'offres notamment pour ce qui concerne les projets financés par la Banque mondiale devraient faire l'objet de concertation entre les Sièges des deux organisations.
- Une plus grande coordination des programmes et une harmonisation des initiatives des différentes agences du système des Nations Unies contribuerait à renforcer l'efficacité de l'action au profit du développement du pays.

III. Cadre indicatif de coopération

13. Au travers d'un processus participatif qui a impliqué nombre d'acteurs, dont le gouvernement du Cameroun, les bailleurs de fonds et des représentants de la société civile, 5 grandes priorités ont été identifiées pour les activités des Nations Unies à travers l'UNDAF pour la période 2008-2012 :

- le soutien à la croissance,
- Le développement social,
- la gouvernance,
- la prévention et gestion des crises,
- l'environnement.



L'UNESCO s'inscrit dans ce cadre comme l'indique le **tableau suivant** :

Programme prioritaire	Effet de programme	Produit de programme	UNESCO
Soutien à une Croissance Durable par le Suivi / Evaluation des politiques et programmes macro-économiques et sectoriels, et par le soutien aux politiques d'Emploi	Effet n°4 : Le secteur rural est appuyé à travers le renforcement des capacités nationales pour la mise en œuvre de la stratégie du développement du secteur rural, en vue de contribuer à la sécurité alimentaire dans les zones d'intervention d'ici 2012	Produit 4.3 : Capacités de production des acteurs ruraux renforcées en auto emplois, développement des activités économiques, en technologies de production, de transformation, de conservation, de commercialisation des produits agro-pastoraux et en techniques et méthodes de diffusion de l'information	Implantation de nouvelles radios communautaires et renforcement des 21 existantes. Partenaire : Banque Mondiale transformation et de conservation des produits agro-pastoraux aux riverains des aires protégées FAO, PNUD, GTZ
Développement Social	Effet n°1 : Les politiques et les programmes sociaux basés sur les droits humains et l'égalité du genre en vue de promouvoir le bien-être social sont <u>reformulés /renforcés</u> pour l'atteinte des OMD Effet n°2 : Les politiques et les programmes sociaux basés sur les droits humains et l'égalité du genre en vue de promouvoir le bien-être social sont <u>mis en oeuvre</u> pour l'atteinte des OMD	Produit n°1.1 : Coordination, suivi et révisions de la Stratégie du Secteur de l'Education renforcés Produit n°1.2 : Politique / stratégie de formation professionnelle formulée et mise en œuvre, tout en prenant en compte le VIH/SIDA et le genre Produit n° 2.2 : EVF, VIH/IST, Compétences de Vie Courante, Education à la Santé/Nutrition, à l'Eau, à l'Hygiène et à l'Assainissement, aux NTIC et au genre intégrés dans les curricula du primaire, du secondaire et des Ecoles Normales Supérieures et d'Instituteurs et généralisés dans	Appui technique et conseils dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des activités de la Stratégie Sectorielle de l'Education.. (tous les partenaires) Appui à la modernisation de l'offre de formation dans les centres de formation technique. Appui au renforcement des capacités des inspecteurs pédagogiques chargés de l'enseignement technique et normal en ingénierie pédagogique. Appui à l'élaboration des cadres stratégiques et opérationnels d'emploi et de formation professionnelle. Appui au Centre d'excellence des expériences de micro science de Yaoundé pour en faire un pôle d'excellence érigé en Institut de catégorie 2 dans la zone CEMAC pour la formation des enseignants aux disciplines scientifiques à la micro science. Passage à l'échelle de l'éducation préventive en matière de santé de la Reproduction et de VIH/SIDA (primaire, secondaire et normal) Partenaires : BAD, Global Fund, UNICEF, UNFPA

	<p>Effet n°3 : Les politiques et les programmes sociaux basés sur les droits humains et l'égalité du genre en vue de promouvoir le bien-être social sont suivis/évalués pour l'atteinte des OMD</p>	<p>l'enseignement au besoin, en harmonie avec les autres pays de la sous région.</p> <p>Produit n°2.5 : Alphabétisation fonctionnelle des adultes avec un accent particulier sur les femmes Et Education de base non formelle pour les enfants et les jeunes non scolarisés ou déscolarisés accélérée dans les zones d'intervention.</p> <p>Produit de Programme Pays n°2.6 Education des filles accélérée dans le primaire et transition, maintien et achèvement (1^{er} cycle du secondaire) des filles amélioré dans les zones d'intervention</p> <p>Système d'Information et de Gestion de l'Education mis en place/renforcé au MINEDUB, MINESEC, MINESUP, MINEFOP, MINJEUN.</p>	<p>introduction des Technologies de l'Information et de la Communication dans les écoles primaires, avec l'appui financier de la Banque Islamique de Développement (BID).</p> <p>scolarisation des filles et de l'alphabetisation des femmes dans la province de l'Extrême-Nord.</p> <p>Alphabetisation et scolarisation adaptées en direction des minorités pygmées.</p> <p>Actualisation et modernisation des systèmes d'information scolaire du Cameroun, avec l'expertise de l'IPE</p> <p>Partenaire : Banque Mondiale</p> <p>Mise en œuvre du schéma directeur informatique du MINEDUB</p>
Gouvernance	<p>Effet N° 4 Processus de décentralisation renforcé</p>	<p>Produit 4.1. Cadres de référence normatifs & outils renforcés.</p>	<p>Implantation de nouvelles radios communautaires et renforcement des 21 existantes dans le cadre du Programme National de Développement participatif</p> <p>Partenaire : Banque Mondiale</p>
Environnement	<p>Effet n°1 : Capacités des institutions et d'autres acteurs déterminants améliorées en matière de collecte et d'exploitation de l'information environnementale.</p> <p>Effet n°2 : Cadre réglementaire et outils de planification environnementaux intégrant les conventions internationales et les programmes scientifiques internationaux environnementaux adaptés</p>	<p>Produit 1.2 : Rapport national sur l'Etat de l'environnement élaboré et diffusé en utilisant une approche participative</p> <p>Produit 2.1 : Cadre réglementaire environnemental complet et conforme aux normes internationales finalisé et diffusé en utilisant une approche participative</p> <p>Produit 2.2 Outils de planification aux niveaux national et local finalisés</p>	<p>participation aux dispositifs de concertation des acteurs en partenariat avec : GTZ, PNUD, BM.</p> <p>Appui à l'édition et la diffusion d'un cadre environnemental réglementaire PNUD, WWF, PNUE, BM.</p> <p>Plan de gestion des sites culturels, naturels ou mixtes élaborés, approuvés et mis en œuvre</p> <p>élaboration et à la diffusion des matériels</p>

	Effet n°3 : Mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources naturelles et de la diversité biologique effective.	<p>Produit 3.1 : Outils appropriés pour l'éducation, la sensibilisation et la formation des acteurs environnementaux à l'écologie et aux sciences de la terre développés et vulgarisés</p> <p>Produit 3.2 : Capacités des acteurs environnementaux clés pour l'application du cadre réglementaire alignées aux conventions internationales renforcées.</p> <p>Produit 3.3 : Application des Conventions internationales environnementales effective</p>	<p>didactiques portant sur la lutte contre la dégradation des sols, la gestion des terres arides, des mangroves et de l'eau, ONG des jeunes.</p> <p>Appui à la mise en place d'un cadre de concertation permanente des acteurs clés pour l'application du cadre réglementaire alignées aux conventions internationales</p> <p>Sensibilisation à la ratification et à la mise en œuvre des conventions internationales</p>
Activités hautement spécifiques de coopération	Effet jeunes : Dans les zones d'intervention, adolescents/jeunes participent activement à la vie communautaire et nationale à travers les structures d'expression mise en place par et pour eux.	Produits 1 Le plan opérationnel de mise en œuvre de la politique nationale de la jeunesse est produit	Appui à l'élaboration du plan jeunesse et à la mise sur pied du conseil national de la jeunesse Partenaires : UNICEF, UNFPA
Activités dans le Grand Nord	Les agences du SNU au Cameroun envisagent au regard des difficultés rencontrées par les provinces du Grand Nord du Cameroun d'effectuer des actions ciblées en faveur de cette zone.		Projet d'alphabétisation des femmes et de scolarisation des filles. Partenaires : BID, UNICEF, PAM. Energies renouvelables

14. Si l'on s'en tient strictement au cadre de l'UNDAF, quatre secteurs (Education, Communication et information, Sciences et Culture) sont principalement concernés par les actions et programmes suivants :

- Politiques et systèmes d'information (ED)
- Alphabétisation des femmes et scolarisation des filles (ED + Genre)
- Introduction des TIC dans l'enseignement primaire (ED + CI)
- Education préventive au VIH/SIDA (ED)
- Extension et renforcement des radios communautaires (CI)
- Plan de gestion des sites culturels, naturels ou mixtes dans le respect d'un environnement durable (CLT).

15. Il va de soi que le mandat de l'Organisation est plus large et que les autorités nationales attendent que l'UNESCO s'implique pleinement dans le secteur de **la culture** notamment. C'est ainsi que les actions suivantes seront poursuivies :

- Inventaire du patrimoine culturel matériel
- Liste indicative des biens culturels et naturels susceptibles d'être inscrits sur la liste du Patrimoine mondial
- Elaboration des dossiers de nomination pour une représentation équitable sur la liste du Patrimoine mondial
- Renforcement des capacités nationales en matière de conservation et de gestion de sites naturels et culturels
- Inventaire du patrimoine culturel matériel et immatériel
- Liste indicative pour l'inscription des sites au patrimoine mondial
- Revitalisation de l'artisanat lié aux traditions culturelles
- La prévention des conflits par la promotion du dialogue interculturel respectueux de la diversité des traditions et des langues.

16. Dans le domaine de **l'éducation et des sciences**, la revitalisation et l'amélioration de l'enseignement supérieur et de la recherche deviennent cruciales pour l'avenir car le niveau de cet enseignement s'est dégradé ces deux dernières décennies en raison notamment de la démocratisation massive de l'entrée à l'université et la difficile adaptation des filières aux nouveaux défis. La priorité absolue accordée, à juste titre, à l'EPT au niveau primaire ne devrait pas pour autant conduire au délaissement de l'enseignement supérieur.

17. Dans le secteur de la **communication**, les actions seront poursuivies dans les domaines suivants :

- Promotion de la liberté d'expression comme instrument d'autonomisation et de consolidation de la démocratie ;
- Elaboration et Production des émissions scientifiques en faveur des élèves au niveau secondaire ;
- Appui aux médias dans l'utilisation des TIC dans la promotion d'identité culturelle ;

18. Par ailleurs, au delà de l'UNDAF - dont la vocation est par essence nationale - il conviendra de prêter une attention particulière à la dimension régionale, et notamment à **l'intégration sous-régionale** essentielle pour l'avenir du continent africain. A cet égard, le

Bureau de l'UNESCO de Yaoundé devra poursuivre l'effort déjà entrepris au cours des précédentes années en direction des pays de la CEMAC et en collaboration avec le Bureau /Cluster de Libreville.

19. La **coopération Sud/Sud**, participant à l'intégration régionale, devra être poursuivie et renforcée notamment dans l'harmonisation des politiques de prévention du VIH/SIDA dans les systèmes éducatifs des pays de la CEMAC, Le développement de la formation des enseignants aux disciplines scientifiques à travers le centre d'excellence de Yaoundé, La professionnalisation des professionnels des médias par l'instauration d'accords de partenariat entre l'ESSTIC de Yaoundé et les institutions de formation des pays de la sous-région, le renforcement de la communauté scientifique d'Afrique centrale par l'ouverture du CIRCB aux jeunes chercheurs de la sous-région.

IV. Les partenariats

20. Les partenariats initiés au cours des précédents exercices biennaux seront poursuivis.

Dans le domaine de **l'éducation** :

- Le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie sectorielle se poursuivront avec l'ensemble des partenaires ayant endossés la stratégie (B.M., BAD, BID, France, Canada, Japon, UNICEF, UNFPA).
- La politique de formation professionnelle sera appuyée en partenariat avec le BIT et la BAD ;
- Le passage à l'échelle de l'éducation préventive au VIH/SIDA dans l'éducation (primaire, secondaire et enseignement normal) sera entrepris grâce aux ressources attendues du Fonds mondial (Global Fund) et en partenariat avec l'UNICEF, l'UNFPA, ONUSIDA et les ONG.
- L'harmonisation des curricula relatives au VIH/SIDA sera poursuivie en partenariat avec l'OCEAC et en élargissant ce partenariat avec la BAD et la Banque mondiale pour un passage à l'échelle au niveau des pays de la CEMAC.
- L'introduction des TIC dans l'enseignement primaire sera effective dans 50 écoles sur financement BID et en partenariat avec l'IAI (Institut africain d'informatique).
- L'alphabétisation des femmes et l'accélération de la scolarisation dans les provinces défavorisées se poursuivra en partenariat avec l'UNICEF, le PAM et la BID.
- L'enseignement supérieur devrait faire l'objet d'une réflexion et d'appui notamment dans le cadre de la réforme LMD des pays de la CEMAC en partenariat avec la BAD.

Dans le domaine des **sciences**, l'UNESCO va poursuivre son action avec les différents partenaires au développement pour la gestion durable de l'environnement et en particulier celles des aires protégées, notamment en contribuant à la mise en œuvre du PSFE. Dans le cadre du projet « Families Fisrt Africa », l'UNESCO va continuer à soutenir le développement des activités du centre international de recherche « Chantal Biya » pour la prévention et le traitement du VIH/SIDA (CIRCB). D'une manière générale, L'UNESCO s'intégrera à toutes les initiatives allant dans le sens de mettre la science, la technologie et l'innovation au service du développement durable et poursuivra son action dans le domaine des formations en direction des femmes scientifiques.. L'organisation poursuivra son rôle normatif dans l'élaboration des principes, des pratiques et des normes éthiques pour le changement social et le progrès scientifique et technologique y compris en philosophie.

Dans le secteur de la **communication** et de la priorité nationale accordée au renforcement de la participation populaire à la vie publique et au développement par la décentralisation, l'UNESCO mettra l'accent sur l'information pour tous. Il s'agira de consolider et d'étendre le réseau des radios communautaires sur l'ensemble du territoire camerounais par l'implantation de vingt nouvelles radios dirigées par les populations locales notamment par les femmes et au service du développement, de la culture et de la participation citoyenne.



Radio communautaire de Garoua